

# DevHaïti

## LE MAGAZINE DU DÉVELOPPEMENT 2020 – 2030 : Une Décennie d'Action

N° 001



## **Placer Haïti sur la voie du développement durable à l'horizon de 2030**

La République d'Haïti fait partie de la liste des pays fragiles, conflictuels et violents n'ayant pas pu atteindre la plupart des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ces Objectifs, rappelons-le, ont été fixés par les leaders des pays membres de l'Organisation des Nations unies (ONU) pour la période 2000-2015.

Haïti avait pu tout de même enregistrer des progrès notables dans le secteur de l'éducation particulièrement, avec l'augmentation du taux de scolarisation qui est passé à 90% en 2015 contre seulement 50% en 1990. En outre, une nette amélioration a été notée au niveau de la parité de sexe dans le secteur de l'éducation.

Toutefois, ces résultats ont été loin d'être suffisants pour permettre à nos dirigeants de réduire de moitié la pauvreté en Haïti au terme du cycle des OMD. Des calculs réalisés par la Banque mondiale sur l'état de la pauvreté en Haïti, à la veille de 2015, avaient révélé que près de 60% de la population haïtienne vivait en situation de pauvreté et près de 25% en état d'extrême pauvreté.

Une piètre performance qui n'avait pourtant pas empêché les leaders politiques haïtiens, présents en septembre 2015 au Sommet des Nations unies pour le Développement Durable, d'aligner leurs ambitions sur celles de leurs homologues des 193 Etats membres en prenant le ferme engagement d'éliminer la pauvreté dans le monde sous toutes ses formes.

A quelque dix ans de la date fatidique de 2030, force est de constater qu'Haïti ne s'est pas encore donné les moyens pour atteindre les dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable (ODD), à savoir éliminer la pauvreté, lutter contre les inégalités et les injustices, faire face au changement climatique, entre autres.

Tout n'est pas encore perdu. Les leaders politiques haïtiens ont à leurs dispositions la prochaine décennie pour rattraper le sérieux retard accumulé sur les cinq années écoulées. Pour y parvenir, ils doivent se surpasser afin de trouver un consensus pour rétablir la stabilité politique indispensable à la croissance économique soutenue et inclusive devant conduire à un développement durable.

La participation des acteurs non-publics (les membres de la société civile, du secteur privé et des médias) s'avèrera également un facteur déterminant pour maintenir le pays sur la voie du

développement en créant notamment une culture de reddition de comptes dans la sphère politique haïtienne.

La publication hebdomadaire du magazine DevHaïti, une initiative du Group Croissance et de l'Association Haïtienne des Journalistes Economiques pour le Développement Durable (AHJEDD), s'inscrit dans cette lignée.

Le magazine se propose donc d'accompagner les parties prenantes impliquées dans le développement d'Haïti, autant nationales qu'internationales, en informant régulièrement la population haïtienne sur les principaux défis auxquels le pays aura à faire face dans la réalisation progressive des objectifs de développement durable, dont la lutte contre la pauvreté et l'extrême pauvreté.

Dans ce premier numéro, nous analysons le choix – stratégique ? – d'Haïti de prioriser neuf sur les 17 ODD. Ce pari se révèlera-t-il payant à la longue ? La nouvelle décennie qui vient à peine de commencer ne doit en aucun cas occulter les rendez-vous manqués ainsi que les multiples déceptions ayant jalonné la précédente. Voilà pourquoi au sein de DevHaïti nous proclamons que la décennie 2020-2030 doit être celle de l'action au service du développement durable. Et, c'est aussi l'intitulé du second texte que

nous soumettons à votre appréciation pour notre première sortie.

Bonne lecture !

## **Le choix de prioriser neuf (9) ODD sur dix-sept (17) découle d'un processus participatif estime le MPCE**

Environ cinq ans après avoir pris l'engagement d'atteindre les 17 Objectifs de développement durable (ODD), Haïti vient de faire un pari stratégique en décidant de prioriser 9 de ces objectifs. Il s'agit des ODD1 : pas de pauvreté, ODD2 : faim zéro, ODD3 : bonne santé et bien-être, ODD4 : éducation de qualité, ODD5 : égalité entre les sexes, ODD8 : travail décent et croissance économique, ODD9 : industrie, innovation et infrastructures, ODD13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et ODD16 : paix, justice et institutions efficaces.

Pour la directrice de Planification économique et sociale au ministère de la Planification et de la Coopération externe (MPCE), Léonne Fatima C. Prophète, avançant les motifs expliquant cette décision, le choix de ces 9 ODD découle d'un processus participatif.

*« La mise en œuvre des 17 ODD s'avère être un défi, une activité herculéenne, notamment sur le plan financier. Haïti est limité en termes de ressources financières. Donc, ce sera difficile de répondre à tous*

*les 17 ODD », a indiqué Léonne Fatima C. Prophète.*

La titulaire de la direction de la Planification économique et sociale du MPCE a ensuite souligné que le choix des 9 ODD permet de mettre en application une feuille de route à laquelle s'attache un plan d'action. Tenant compte des caractéristiques transversales et universelles des ODD, Léonne Fatima C. Prophète estime que les 9 ODD retenus comme priorité peuvent avoir des impacts sur les huit autres. De plus, elle rassure sur le fait que les autres ODD non retenus dans la liste des priorités ne vont pas être négligés complètement.

Si pour les 17 ODD, il existe 169 cibles, pour les 9 choisis comme priorité, il y a une centaine de cibles et sans compter des indicateurs, a indiqué la directrice de la Planification économique et sociale. Identifier les cibles, pour Léonne Fatima C. Prophète, est une démarche qui va permettre de suivre les résultats obtenus en termes de développement.

*« En ce qui concerne les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), Haïti a obtenu des résultats variés. Je pense que ce sera la même chose pour les ODD si les politiques publiques ne sont pas mieux articulées et adaptées à notre réalité. La mise en œuvre des ODD restent*

*un défi certes, mais il est possible d'atteindre certaines cibles des ODD* », a indiqué la directrice de Planification économique et sociale.

Plus loin, Léonne Fatima C. Prophète a fait savoir que la mise en œuvre des ODD ne se fera pas à partir d'une série de projets intitulés : « projets ODD ». « Il y aura des programmes et des projets correspondant aux politiques publiques à mettre en œuvre. Il faut éviter à tout prix de faire un projet ODD. La dimension ODD doit être intégrée et insérée dans l'ensemble des projets et des programmes », a indiqué Léonne Fatima C. Prophète, soulignant la nécessité de déterminer l'impact des résultats de chaque projet sur les différentes cibles identifiées.

Outre la nécessité d'avoir de nouvelles politiques publiques, il faut avoir également une meilleure approche, a soutenu Péréz Ebert Peltrop, directeur Aménagement du territoire et Développement local et régional au MPCE. *« On doit opter pour une approche qui est fondée sur la synergie des acteurs et des ressources. L'Etat ne dispose pas suffisamment de ressources pour mettre en branle tous les 17 ODD à un même rythme. Il faut une symbiose entre les différents acteurs : la coopération internationale, la*

*société civile, les collectivités territoriales, le secteur et l'Etat* », a-t-il argué. Pour M. Peltrop, le rôle de l'Etat dans la sensibilisation des acteurs afin de les inciter à travailler dans un même sens revêt d'une grande importance.

Le numéro un de la direction Aménagement du territoire et Développement local et régional au MPCE s'est aussi prononcé sur les moyens requis pour la mise en œuvre des ODD en Haïti. Sur ce point, il suggère à l'Etat d'être plus rationnel et de mettre de l'ordre dans l'affectation des maigres ressources dont dispose le pays. M. Peltrop a aussi souligné la nécessité pour qu'il y ait une campagne de sensibilisation auprès des acteurs pour une bonne appropriation des ODD.

En septembre 2015, Haïti s'est engagée dans la mise en œuvre des ODD qui sont au nombre de dix-sept. Toutes les dimensions de vie sociétale sont prises en compte dans le cadre des ODD qui ont une dimension économique, sociale et environnementale.

**“La mobilisation des ressources nationales doit jouer un rôle fondamental pour combler le**

## **déficit de financement des ODD’’ selon André Prospery Raymond**

Environ cinq années se sont écoulées depuis qu’Haïti s’est engagé à tout mettre en œuvre pour atteindre les dix-sept Objectifs de développement durable (ODD) vers l’horizon 2030. Récemment, l’Etat haïtien vient de décider unilatéralement de prioriser neuf des dix-sept ODD. Pour André Prospery Raymond, ancien président du Cadre Liaison Inter-Organisations (CLIO), un consortium regroupant plus de 25 organisations non-gouvernementales (ONG) œuvrant en Haïti, ce choix ne cadre pas avec la réalité.

*« Comment les autorités étatiques actuelles qui promettent de l’électricité 24 heures sur 24 peuvent-elles ignorer l’ODD7 ? »*, s’interroge le directeur de Christian Aid qui ne cache pas sa perplexité quant au processus ayant débouché sur le choix de prioriser ces neuf ODD. Remettant en question la bonne foi des autorités étatiques, Prospery estime que le cadre budgétaire constituera un tournant important. Il attend donc pour voir si les priorités établies vont se refléter dans ce document.

Outre ces réserves, l’ancien président du CLIO exprime également ses inquiétudes quant au problème de financement des

ODD. André Prospery Raymond note que peu de projets, pour supporter les objectifs, sont financés et le peu de ressources disponible est mal exploité. Cependant, dit-il, il est impératif que nous reconnaissons le rôle fondamental que la mobilisation des ressources nationales doit jouer pour combler le déficit de financement des ODD.

Le financement local est une nécessité, selon lui. « Pour enrayer ou tout au moins réduire significativement la pauvreté à l’horizon 2030, Haïti devrait afficher un taux de croissance annuelle du PIB de 10%. Avec une prévision aussi pessimiste, faible, mais réaliste, Haïti ne pourra pas atteindre les objectifs de développement durable », explique-t-il. Il poursuit pour souligner qu’avec des projets de lois de finances aussi maigres, et un taux de croissance du PIB de 2,2 %, comment Haïti pourrait-elle respecter ses promesses d’enrayer la pauvreté à l’horizon 2030 ?

L’éradication de la pauvreté (ODD1) ; la lutte contre la faim (ODD2); la santé et le bien-être des populations et des travailleurs (ODD3); l’accès à une éducation de qualité (ODD4) ; l’égalité entre les sexes (ODD5) ; le travail décent et la croissance économique (ODD8) ; la promotion de l’innovation et des infrastructures durables (OOD9) ; la lutte contre le changement climatique (ODD13)

et la protection de la faune et de la flore terrestres (ODD16), sont les 9 ODD décrétés prioritaires par les autorités étatiques dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030.

### **2020- 2030: une décennie d'action au service du développement durable**

Le séisme du 12 janvier 2010 a été une véritable catastrophe pour le pays, particulièrement pour son économie et ses finances publiques. Déjà, pour la décennie 2000-2009, les résultats macroéconomiques n'ont pas été satisfaisants. Les performances sociales du pays comptaient parmi les plus faibles au niveau de la région Amérique latine et Caraïbes. La croissance économique moyenne pour la décennie 2000-2009 a été de 0.7%. De tels résultats ne sauraient garantir les besoins d'une population qui a crû de 1.6% sur la même période. Donc, le pays expérimentait toujours ce que les économistes appellent le cycle malthusien, c'est-à-dire une situation dans laquelle la croissance démographique va plus vite que la croissance économique. Cette faible performance au niveau macroéconomique, toutes choses étant égales par ailleurs, a influé sur des avancées sociales médiocres qui continuent d'alimenter encore aujourd'hui des tensions sociopolitiques.

### **Performances socio-économiques du pays entre 2000 et 2009.**

Avant le séisme, 67% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté (2\$ par jour), 38% de la population âgée de plus de 15 ans était analphabète et 47% n'avait pas accès à des services de santé. La faim battait son plein et a atteint son paroxysme en 2008, année qui été communément appelée « Klorox » en référence à la cherté de la vie insoutenable à l'époque pour les ménages. Cette situation était à l'origine de plusieurs émeutes, qui, selon les calculs des Nations Unies, étaient au nombre de 422 entre janvier 2007 et avril 2008. Ces données traduisaient l'incapacité et le faible engagement des gouvernements haïtiens à réduire la pauvreté et les inégalités sociales. Haïti reste et demeure le pays le plus inégalitaire au niveau de l'hémisphère occidental, avec un coefficient de Gini de 5.6.

Les performances socio-économiques d'Haïti, comparativement aux autres pays de la région, sur la décennie passée ont été décevantes. Que ce soit sur le plan de la santé, de l'éducation et sur d'autres indicateurs liés au développement humain, Haïti occupait généralement la dernière place. Sans surprise, la décennie 2000-2009 a été une décennie ratée. Le séisme du 12 janvier 2010 a sonné l'hallali d'une

économie déjà à bout de souffle dont la population croupissait dans la misère. En l'espace de 35 secondes, plus de 7.804 milliards de dollars, représentant 120% du Produit Intérieur Brut de 2009, ont été engloutis. Une décennie plus tard, les statistiques n'ont que très peu évolué. Haïti se classe toujours au rang du pire élève au niveau de la région en matière de résultats économiques et sociaux.

### **2010-2019 une décennie ratée.**

Contre toute attente, Haïti n'a pas su transformer les malheurs découlant du séisme en opportunités afin d'insuffler une nouvelle dynamique de croissance. En dépit des grandes promesses de refondation économique, territoriale, sociale et institutionnelle du pays, la croissance et la stabilité n'ont pas été au rendez-vous. Pour atteindre les objectifs du Plan Stratégique pour le Développement d'Haïti(PSDH), le gouvernement utilise les Plans Triennaux d'Investissement (PTI) dans lesquels des Projets d'Investissement Publics (PIP) sont menés chaque année. Le PTI est un instrument de priorisation des interventions gouvernementales sur une période de 3 ans. Entre 2013 et 2030, 7 PTI, donc 21 PIP devrait être élaborés pour refonder le pays suivant la vision du

PSDH. Malheureusement, il existe un grand écart entre les recettes et les dépenses prévues au niveau du PSDH, celles des budgets de l'État ainsi que les recettes et les dépenses effectives des Tableaux d'Opération Financière et Economique (TOFE). Cela peut, en grande partie, expliquer la piètre performance du pays entre 2010-2019 et le pourquoi les refondations n'ont pas été au rendez-vous durant cette décennie.

### **2014-2016 et 2016-2019 : deux PTI ratés ?**

Les finances publiques de l'Etat haïtien ne lui permettaient pas de réaliser les projections contenues dans le PSDH. La pression fiscale, après avoir atteint 14.1% pour l'exercice fiscal 2014-2015, tourne actuellement autour de 12.7%. L'Etat se trouve dans l'incapacité de prélever plus de taxes, alors que les indicateurs de la santé monétaire sont en hausse. Entre 2009 et 2019, l'inflation est passée d'un niveau négatif, soit de -4.9%, à plus de 20%. La gourde s'est dépréciée par rapport au dollar sur la même période, passant de 39.8 à 93 gourdes pour 1 dollar. Les dons reçus de l'international ont aussi connu une baisse sur la décennie. Ils sont passés d'environ 35.1 milliards de gourdes en 2009 contre 29.9 milliards de gourdes en 2019. Ces résultats ne sont pas sans conséquences sur les recettes de l'Etat qui,



prises en termes réels, même avec une hausse de la pression fiscale, n'ont pas permis à l'Etat haïtien de disposer de plus de ressources pour financer ses projets.

### **Le PTI 2014-2016 en est le parfait exemple.**

Un montant de 309 513 163 002 gourdes était prévu pour réaliser l'ensemble des 31 programmes et 106 sous-programmes du PTI 2014-2016. Ce montant a été reparti en 102 milliards de gourdes en 2014, 101 milliards en 2015 et 107 milliards en 2016. Dans la réalité, ce PTI s'est déroulé suivant 29 programmes, 75 sous-programmes et seulement 39% de l'enveloppe totale a été réellement dépensé pour les deux premières années 2014 et 2015. Par conséquent, l'écart de près de 60% par rapport aux projections a créé un besoin de financement de plus de 187 milliards de gourdes pour l'année 2016. Ecart qui, au final, a été financé à hauteur de 26%. Il est évident que le gouvernement devrait s'efforcer à mobiliser plus de recettes pour financer les refondations.

### **Perspectives pour 2020-2030.**

Depuis 2015, le pays s'est engagé à réaliser les 17 objectifs de développement durable (ODD). Mais, la dynamique actuelle laisse augurer le contraire. L'agenda 2030 requiert des finances

publiques plus solides, capables de financer, à partir des ressources domestiques, les grands projets pour le développement durable. Cet agenda demande aussi une synergie entre les différents acteurs qui interviennent sur la scène du développement d'Haïti. L'État, le secteur privé, la société civile et les partenaires internationaux doivent faire front commun pour atteindre les différentes cibles des ODD, particulièrement les 9 ODD priorisés par l'État haïtien. Si les décennies 2000-2009 et 2010-2019 ont été des décennies ratées, 2020-2030 doit être une décennie d'action au cours de laquelle le pays est appelé à surpasser ses trappes de productivité, de vulnérabilité sociale, institutionnelle et environnementale pour se mettre enfin sur la route de l'émergence économique.

## Haiti at a Glance (Exercice fiscal 2018-2019)



<b>Revenu national</b>	<b>Budget</b>
Croissance économique: -0.4% PIB Nominal (USD bn) : 9.6 PIB per capita (USD) : 854 Revenu per capita (USD): 858	Recettes fiscales (Gourdes): 76.14 Dépenses totales (Gourdes) : 131.33 Déficit Budgétaire (% du PIB) : 6 Pression fiscale : 12.4%
<b>PIB sectoriel (% du PIB)</b>	<b>Secteur Bancaire</b>
Secteur primaire : 20 Secteur secondaire: 18.8i Secteur tertiaire: 52.6	Population desservie (% du total) : 40 Ratio prêts/dépôts (Gourdes) : 54.8% Ratio prêts/dépôts (USD): 29.1%
<b>Flux étrangers</b>	<b>Profil de la dette (Md)</b>
Position extérieure nette (USD mn) : -1,516.81 Investissements Directs Étrangers reçus (USD mn) : 75 Aide publique au développement nette (% du RNB): 11.6 Taux de change (HTG/USD): 94	Totale dette publique (USD) : 3.5 Dette interne (USD) : 1.4 Dette externe (USD): 2.1
<b>Inflation et Agrégats monétaires</b>	<b>Secteur extérieur</b>
Taux d'inflation (%): 19.5 Croissance M3 (%) : 23 Crédit au secteur privé (% du PIB) : 16.5 Crédit au secteur public (% du PIB) : 7.47	Totales des exportations (USD Md) : 1.14 Totales des importations (USD Md) : 3.9 Total transfert diaspora (USD Md): 3.2 Balance courante (% du PIB) : 2.8
<b>Exportations par grandes catégories</b>	<b>Importations par grandes catégories (USD mn)</b>
Produits industriels (mn) : 467.73 Produits primaires (mn): 20.72 Déchets métalliques et plastiques (mn) : 17.87	Combustibles minéraux : 1,045.10 Articles manufacturés : 964.24 Produits pétroliers : 758.62 Produits alimentaires : 729.12
<b>Indicateurs sociaux</b>	<b>Démographie</b>
Taux d'alphabétisation en 2015 (%) : 60.7 Taux de pauvreté en 2012 (%) : 58.9 Taux de pauvreté extrême en 2012 (%): 23.8 Dépenses en santé (% du PIB) : 9.10 Coefficient de Gini en 2012 : 41.1	Population totale (mn) : 11.1 Population Rurale (mn) : 4.9 Croissance de la population (%) : 1.4 Population active (mn): 5.15 Indice de développement humain (IDH): 0.532

\*mn= million \*Md= Milliard

**Conception: Group Croissance/AJHEDD**